

AG 2018 - RAPPORT MORAL

Alain BONNEC
Président



Suite à l'Assemblée Générale de l'an dernier, notre Conseil d'Administration a été en partie renouvelé. S'en est suivi l'élection du bureau, renouvelé dans sa presque totalité. Cette élection s'est faite sans concurrence, les candidats ayant accepté de se présenter aux différents postes dans un esprit de travail collectif.

Nous pouvons nous féliciter du quasi-maintien de nos adhésions, qu'elles soient individuelles ou associatives. Individuelles : 1240 en 2017 pour 1275 en 2016 ; associatives : 105 en 2017 pour 107 en 2016.

Le projet de création de la FBNE (Fédération Bretagne Nature Environnement) a fait l'objet de nombreux débats au Conseil d'Administration depuis 2014. Ce projet avait été validé par l'Assemblée Générale du printemps 2016. Sa mise en œuvre a été réalisée sous la présidence de Dominique Avelange et depuis l'automne dernier, sous celle de Jean-Luc Toullec, ancien président de Bretagne Vivante. Outre Eau et Rivières et Bretagne Vivante, elle rassemble également Côtes d'Armor Nature Environnement, Vivarmor, le Groupement Mammalogique Breton, l'UMIVEM (fédération 56), et Ille et Vilaine Nature Environnement. Notre association dispose de 2 postes au sein du conseil d'administration dont les titulaires actuels sont Marie-Pascale Deleume, et Gilles Huet. Rappelons que la FBNE agira non pas en concurrence de ses associations membres, mais sur un principe de subsidiarité, et se mobilisera prioritairement sur les thématiques non prises en charge par ses membres (climat,...)

Début 2019 verra le départ en retraite de notre Délégué Général Gilles Huet, après quarante années passées au sein de notre association. Afin de bien préparer cette échéance, le Conseil d'Administration a décidé, lors de la réunion du 4 septembre 2017, d'engager un travail de réflexion sur le projet stratégique et la réorganisation de l'association. Ce travail, s'il a comme objectif de mettre en place une nouvelle organisation prenant en compte le départ de notre Délégué Général, doit aussi répondre aux défis à relever pour les prochaines années, dans un contexte de la politique de l'eau en pleine évolution.

Le Conseil d'Administration a également répondu favorablement à la demande des délégations départementales, de recruter un chargé de mission juridique. Briec Le Roch assume cette fonction depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette expertise juridique se répartira sur un mi-temps pour les activités d'Eau et Rivières, l'autre pour les associations et partenaires ERB, sous forme de prestations et mutualisation à développer. Il a également été acté par le Conseil d'Administration, le recrutement d'un chargé de mission communication à l'échéance septembre 2018. Ce poste regrouperait les fonctions communication, web-internet-réseaux sociaux, coordination revue, campagnes de dons. Pour ces deux postes, effectif et à venir, le Conseil d'Administration a validé l'acceptation de deux années de transition déficitaires que permettent d'assurer sans risques les réserves de l'association, mais pas plus. Le résultat financier de 2017, légèrement négatif, confirme la nécessité de diversifier davantage nos ressources, ce que nous avons commencé à engager.

Nous pouvons être fiers de nos succès, résultats d'un travail collectif du réseau associatif : parmi les points de satisfaction, il convient évidemment de relever la protection des zones humides de Notre Dame Des Landes. Nous devons nous réjouir de l'abandon total du projet aéroportuaire. Cette décision permet de garantir la préservation d'un complexe paysager majeur de bocage et de zones humides. Notre engagement, au côté de Bretagne Vivante, de France Nature Environnement Pays de Loire et des autres associations concernées, dans les

recours contre les autorisations accordées, a contribué comme toute l'opposition menée localement, à la décision positive du gouvernement.

Autres sujets de mobilisation vis-à-vis de deux autres menaces pour les écosystèmes aquatiques de notre région. L'un concerne les extractions de granulats marins en baie de Lannion, arrêtées dès le lendemain du premier prélèvement, elles peuvent encore cependant reprendre à tout moment sur décision préfectorale. L'autre concerne les trois permis miniers de Silfiac, Merléac et Loc Envel, délivrés en plein cœur du château d'eau de la Bretagne, ils ne sont toujours pas mis à exécution, grâce à la mobilisation locale appuyée par le mouvement associatif dont ERB.

A ces succès s'ajoute la capacité d'innovation de nos actions d'éducation. En témoigne le projet actuellement en cours de conception d'un outil pédagogique grand public sur le changement climatique, ses impacts sur l'eau, et les adaptations nécessaires de nos comportements.

Ces succès ne peuvent masquer nos inquiétudes : les pollutions industrielles qu'on croyait révolues, ont ressurgi comme sur la Vilaine à Retiers (Laiterie) ou sur le Stanven, affluent de l'Ellé à Plouray (abattoir de volailles/méthaniseur). La réduction continue des moyens affectés aux fonctions de contrôle, pose ici comme dans d'autres domaines, de vraies difficultés.

Notre association n'a pas l'habitude de se voiler la face. Nos actions, les efforts conjoints avec les autres organisations mobilisées sur ces dossiers ont été un échec sur trois dossiers : le plan algues vertes n°2 insuffisamment ambitieux notamment sur les baies finistériennes, l'arrêté ministériel encadrant l'utilisation des pesticides signé le 4 mai 2017 par un gouvernement sur le départ qui fait régresser la protection de la ressource en eau et n'adopte aucune disposition de protection des riverains, et enfin les États Généraux de l'Alimentation qui font une quasi impasse sur les enjeux de santé et d'environnement.

Nous aurons donc encore du travail dans les mois à venir pour faire prévaloir la protection du Bien Commun que constitue l'eau, des sources à la mer, sur les intérêts corporatistes de court terme. Ce sera notamment le cas, pour l'élaboration du futur Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires dont le Conseil Régional a la responsabilité. Une de nos interrogations est comment ce Schéma va-t-il intégrer les enjeux de l'eau : adaptation au changement climatique, prévention des pollutions liées à l'urbanisation notamment sur le littoral ?

Au moment même où notre association s'engage dans la préparation du cinquantième anniversaire de sa création, nous pouvons nous féliciter du travail accompli au service de la défense de l'eau et des rivières, depuis les sources jusqu'à la mer. Cet engagement désintéressé et bénévole de centaines de citoyens, appuyé par l'équipe permanente, a permis la prise de conscience par les Bretons des enjeux environnementaux, et dans plusieurs domaines des évolutions notables. Il reste, cela est incontestable, des progrès considérables à engager : réduction des pesticides et autres micro polluants, maîtrise de l'urbanisation et de la consommation de terres agricoles, arrêt du déclin de la biodiversité ordinaire, anticipation du dérèglement climatique. Même après bientôt cinquante ans d'activité, notre association a encore du pain sur la planche.

